

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 54 (1946)

Heft: 5

Artikel: Displaced children

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-556394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Displaced children

Im Frühsommer 1945 erklärte sich die Schweiz bereit, 2000 Kinder aus Konzentrationslagern für je 6 Monate aufzunehmen, um sie aus den schlechten Verhältnissen, in denen sie in Deutschland in den Lagern lebten, zu befreien, und um in dieser Zeit der UNRRA zu ermöglichen, das Problem ihrer Weiter- oder Rückwanderung zu ermöglichen. Der erste «Schub» dieser Kinder kam Ende Juni aus Buchenwalde in die Schweiz. Leider liess die Vorbereitung der Aktion durch die damaligen UNRRA-Mitarbeiter in Deutschland sehr zu wünschen übrig, so dass statt Kinder — man hatte die Altersgrenze bis zu 16 Jahren erweitert — Jugendliche und Erwachsene in die Schweiz kamen. Für weitere Transporte aus Deutschland hielten wir dann sehr strikte an der Altersgrenze bis zu 12 Jahren fest. Wie uns die zuständigen Stellen in Deutschland mitteilten, sind aber Kinder von 0—12 Jahren in Konzentrationslagern eine Seltenheit, so dass uns erst im Oktober die bevorstehende Ankunft von zwei weiteren Transporten (DK 2/45 und DK 3/45) gemeldet wurde.

Von der Schweizer Spende und vom Schweizerischen Roten Kreuz, Kinderhilfe, gemeinsam wurde eine Mission nach Deutschland entsandt, um die Auswahl der Kinder nachzuprüfen, ganz besonders deshalb, weil wir uns betreffend Alter nicht wieder vor unliebsame Überraschungen gestellt sehen wollten. Die Überraschung erfolgte allerdings auch diesmal, indem sich unter den 31 ersten Kindern 14 Säuglinge und Kleinkinder von 10 Monaten bis 2 Jahren befanden. Und es waren *nicht* Kinder aus Konzentrationslagern! Es sind zur Mehrzahl Kinder von Fremdarbeitern, Kinder, von denen man die Eltern überhaupt nicht kennt oder deren Eltern und Verwandte zur Zeit nicht auffindbar sind, — «Displaced children». Die meisten sind polnischer Nationalität. Diese beiden Transporte enthielten keine jüdischen Kinder. Von der UNRRA sind die Kinder in der amerikanischen Zone in Indersdorf bei München, in der britischen Zone in Celle — in Lager oder Heimen gesammelt und von dort in die Schweiz geschickt worden. Es kann sich auch bei diesen Kindern nur um einen Aufenthalt von beschränkter Dauer in der Schweiz handeln, da die Ursprungsstaaten ihre Kinder zurückverlangen. So musste z. B. von der UNRRA an den polnischen Verbindungsoffizier das formelle Versprechen abgegeben werden, dass die Kinder nach Ablauf der 6 Monate nach Polen zurückkehren würden. Nur ergibt sich für uns in der Schweiz auch das Problem der Schulung in polnischer Sprache, um den Kindern den Weg in ihr Heimatland zurück zu erleichtern.

Die beiden Transporte wurden auf für uns durchaus ungewöhnliche Weise durchgeführt. Von München kamen die Kinder in Ambulanzen nach St. Margrethen, leider mit einer Verspätung von zwei Tagen. Von Celle kamen sie sogar per Flugzeug nach Genf, was uns immerhin die Aufgabe sehr erleichterte, indem die Kinder sofort ins Centre Henri Dunant zur Desinfektion geführt werden konnten.

Nun sind die beiden Transporte definitiv untergebracht. Die Grösseren wohnen im Kinderheim Engelberg in Sumiswald, die Säuglinge und Kleinkinder hat das Heim «La Retraite» in Genf aufgenommen.

Für die Weiterwanderung der Kinder sorgt eine Vertreterin der UNRRA, die sich in der Schweiz aufhält; unsere Aufgabe beschränkt sich auf die Betreuung der Kinder in der Schweiz, auf ihre Schulung und Erholung. Gesundheitlich wirken die Kinder äusserlich nicht schlecht, sie leiden allerdings sehr unter Hautausschlägen, so dass auch eine medizinische Betreuung sicher dringend von Nöten ist.

* * *

Des enfants déportés arrivent en Suisse.

M^{lle} Louise Probst, infirmière, et M^{lle} Haecy, conductrice Croix-Rouge, ont été déléguées en Allemagne par la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, afin d'y opérer une sélection d'enfants placés actuellement dans des camps de concentration, dont la santé laisse à désirer, et pouvant être transportés en Suisse. Nous donnons ci-après quelques extraits d'un rapport rédigé par M^{lle} Louise Probst:

Mardi le 30 octobre, voyage jusqu'à Zurich par chemin de fer; continuation du voyage en voiture. Arrivée à St-Margrethen où nous passons la nuit. Continuation du voyage le 31 octobre, arrivée à Munich à 17 h. 00. Nous passons cette seconde nuit au Consulat suisse. Vendredi 1^{er} novembre: prise de contact avec les puissances occupantes et l'U. N. R. R. A.

Samedi, 2 novembre, voyage en direction du couvent d'Indersdorf où l'U. N. R. R. A. a aménagé un home pour les enfants de déportés. Cette organisation nous informe qu'elle n'a pas été à même de rassembler des enfants âgés de moins de 12 ans pour un transport en Suisse, ceux-ci ont été tués ou ont succombé aux souffrances qu'ils ont endurées dans les camps de concentration.

Par contre, nous avons rencontré dans ce home quantité de jeunes gens dont l'état de santé est mauvais et nécessite d'urgence un transfert en Suisse. Etant donné toutefois les mauvaises expériences réalisées lors du premier convoi d'enfants fournis par les soins de l'U. N. R. R. A., il a été décidé que les délégués devaient au préalable contrôler les enfants choisis pour un séjour en Suisse. Nous étions en droit de refuser les enfants dont l'âge ou l'état de santé ne correspondaient pas aux indications données et nous étions tenus de signaler à la Croix-Rouge suisse qu'il ne s'agissait pas d'enfants sortant de camps de concentration, mais d'enfants de déportés. Les 2, 3 et 5 novembre, nous essayâmes en vain, des heures durant, d'obtenir une communication téléphonique avec Berne. Comme nos tentatives restaient vaines, nous avons regagné la Suisse le 6 novembre en quête de nouvelles instructions. Après des entrevues avec la Police fédérale des étrangers, nous pûmes enfin éclaircir la situation et faire accepter les deux convois d'enfants préparés dans les zones américaine et britannique. Le 9 novembre, nous repartions pour Munich. Arrivées le 10 au couvent d'Indersdorf, nous y avons réglé les questions de papiers de légitimation nécessaires à la Croix-Rouge suisse. Entre-temps, une collaboratrice de l'U. N. R. R. A. s'occupait de la question des transports en Suisse. Comme plus de la moitié des enfants étaient âgés de moins de trois ans, le voyage était prévu par avion; il avait été décidé que le moyen le plus simple était d'atterrir à Genève où se trouvait le Centre Henri Dunant mis à notre disposition. Cependant, par suite de difficultés, il fut en fin de compte décidé, et ceci au grand détriment du transport, que les 31 enfants seraient transportés par cinq ambulances américaines. Le personnel de convoi mis à disposition pour le transport par avion et dont les formalités de visas étaient en règle ne suffisait naturellement pas pour un transport routier, de sorte qu'il fallut à nouveau solliciter les visas d'entrée de la Police fédérale des Etrangers!

J'ignore pour quelle raison le voyage fut retardé du lundi au mardi, puis du mardi au mercredi? La direction du home d'enfants d'Indersdorf avait tout préparé avec soin. Les enfants étaient propres et chaudement vêtus. Le linge de rechange joint au convoi était suffisant. Les autocuiseurs contenaient des quantités de vivres amplement suffisantes pour le voyage. Il était prévu que les bébés pouvaient être transportés soit couchés soit assis, tous ont fort bien supporté le voyage jusqu'à la frontière suisse. Il ne fait pas de doute qu'il eût été possible d'annoncer notre arrivée à la frontière en cours de route, d'autant plus que nous disposions, outre les cinq ambulances, d'une petite voiture-automobile. Cependant, nous atteignîmes la frontière suisse de St-Margrethen le mercredi à 18 h. 00, avec un retard de 48 heures, sans que notre arrivée ait été signalée. Le chef de la douane suisse s'était à maintes reprises informé pour savoir si les formalités de visas d'entrée pour le personnel convoyeur étaient bien en ordre, mais chaque fois il reçut une réponse négative. Comme les autorisations d'entrée avaient toutefois été délivrées pour tous les enfants ainsi que pour le personnel, le chef de la douane permit aux ambulances d'entrer en Suisse, d'où ces dernières se dirigèrent vers le camp d'accueil. St-Margrethen ne possède pas un camp bien confortable, car il a été aménagé comme camp de passage, soumis, par conséquent, à des prescriptions sévères pour parer aux dangers de contagion. Bien que la direction du camp ait eu à s'occuper, durant cette même période, de nombreux transports de rapatriés, elle a fait preuve d'un esprit très compréhensif pour les collaborateurs de l'U. N. R. R. A. et a mis les locaux du KZ à sa disposition pour l'hébergement des bébés.

Le lendemain, les ambulances reçurent l'autorisation de se rendre à la gare avec leurs occupants et les bagages. Là-bas se trouvait déjà le personnel mis à disposition pour le transport par la Croix-Rouge Suisse. A Zurich, nous dûmes changer de train; tout fonctionna à merveille avec le personnel mis à disposition. Le temps dont nous disposions était très court, de sorte que nous dûmes manger en cours de transport. Avant de partir, les adultes reçurent une tasse de café chaud, mais ne mangèrent leurs sandwichs et fruits qu'après que les enfants aient pris leur repas chaud. Il n'a pas été très facile de caser 16 petits dans un compartiment de troisième classe. Toutefois, la capitale bernoise fut atteinte sans incident. Les enfants les plus âgés furent transportés par train à Vaumarcus près de Neuchâtel. Une ambulance stationnait sur le quai de la gare de Berne pour le transport des bébés à l'hôpital de Tiefenau où tout avait été préparé avec le plus grand soin pour la réception des petits hôtes.